

Décision

Générale

colonial

Décision n° 621 du 29 avril 1946

n° 621

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 avril 1946

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1946

Date du numéro

30 avril 1946

TEXTE INTÉGRAL

M. Le Naour (André), brigadier des douanes, a été chargé cumulativement avec ses fonctions actuelles, des fonctions de commissaire spécial du port de Djibouti, en remplacement de M. Coulouscou.